

Bulletin d'inscription

Terminale 2019/2020

Joindre deux photos

Nom	

Prénom	Né(e) le
-----	-----
Adresse de l'étudiant	

Code postal	Ville
-----	-----
Tél. parents	Portable étudiant
-----	-----
E-mail	

Adresse des parents (si différente)	

Code postal	Ville
-----	-----
Baccalauréat - Série	Spécialité
-----	-----
Faculté (1 ^{er} choix)	

Ayant pris connaissance de l'organisation des cours de Médisup, je m'inscris à(au(x)) :	<input type="checkbox"/> Préparation anticipée Intégrale de 140h 3 160 € <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Stage PCS Expert de 52h <input checked="" type="checkbox"/> Stage de la Toussaint <input checked="" type="checkbox"/> Stage d'hiver <input checked="" type="checkbox"/> Stage de printemps <input checked="" type="checkbox"/> Stage post-bac 	<input type="checkbox"/> Stages d'anticipation au choix <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Stages d'anticipation de vacances <table style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <tr> <td style="width: 80%;"><input type="checkbox"/> Stage de la Toussaint</td> <td style="text-align: right;">590 €</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Stage d'hiver</td> <td style="text-align: right;">590 €</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Stage de printemps</td> <td style="text-align: right;">590 €</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Stage post-bac</td> <td style="text-align: right;">590 €</td> </tr> </table> <input checked="" type="checkbox"/> Stages d'anticipation continus PCS <table style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <tr> <td style="width: 80%;"><input type="checkbox"/> Stage PCS Expert de 52h</td> <td style="text-align: right;">1 360 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ou</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Stage PCS Essentiel de 36h</td> <td style="text-align: right;">970 €</td> </tr> </table> 	<input type="checkbox"/> Stage de la Toussaint	590 €	<input type="checkbox"/> Stage d'hiver	590 €	<input type="checkbox"/> Stage de printemps	590 €	<input type="checkbox"/> Stage post-bac	590 €	<input type="checkbox"/> Stage PCS Expert de 52h	1 360 €	ou		<input type="checkbox"/> Stage PCS Essentiel de 36h	970 €
<input type="checkbox"/> Stage de la Toussaint	590 €															
<input type="checkbox"/> Stage d'hiver	590 €															
<input type="checkbox"/> Stage de printemps	590 €															
<input type="checkbox"/> Stage post-bac	590 €															
<input type="checkbox"/> Stage PCS Expert de 52h	1 360 €															
ou																
<input type="checkbox"/> Stage PCS Essentiel de 36h	970 €															

Lieu des cours souhaité pour le(s) stage(s) de vacances :	<input type="checkbox"/> Centre Médisup Paris V Descartes <input type="checkbox"/> Centre Médisup Paris VI Pitié <input type="checkbox"/> Centre Médisup Lariboisière Paris VII <input type="checkbox"/> Centre Médisup Orsay Paris XI	<input type="checkbox"/> Centre Médisup Créteil Paris XII <input type="checkbox"/> Centre Médisup Bobigny Paris XIII <input type="checkbox"/> Centre Médisup Versailles Saint-Quentin UVSQ
---	---	--

Les stages d'anticipation continus PCS sont organisés exclusivement dans notre centre Médisup Paris V Descartes situé au passage Dauphine Paris 6^{ème}.

Montant total :	Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de Médisup	<div style="border: 1px solid black; height: 40px; margin-bottom: 5px;"> Total </div> <div style="border: 1px solid black; height: 40px;"> Signature </div>
-----------------	--	---

Modalités d'inscription

Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par La Poste, soit directement au secrétariat :

- le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 2 photos d'identité récentes ;
- le règlement des frais de scolarité ;
- la photocopie des trois derniers bulletins de notes en votre possession.

Le règlement des stages peut s'effectuer par chèque ou prélèvements en 6 échéances : le 1^{er} octobre pour le stage des vacances de la Toussaint, le 1^{er} novembre et le 1^{er} janvier pour le stage continu de Physique - Chimie - Statistiques, le 1^{er} février pour le stage des vacances d'hiver, le 1^{er} avril pour le stage des vacances de printemps et le 1^{er} juin pour le stage post-bac. Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de Médisup.

Le nombre de places étant limité, Médisup ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'annulation du stage d'anticipation est possible si elle est effectuée par lettre recommandée avec AR et prend effet huit jours suivant la réception de la lettre recommandée (le cachet de La Poste faisant foi). La somme remboursée est calculée au prorata des cours restants à effectuer, minorée d'une somme de 95 Euros (la minoration ne s'applique pas si l'annulation se produit moins de 15 jours après l'inscription).

L'organisation pédagogique des séances présentée dans la brochure est non contractuelle et sera librement adaptée par l'établissement en fonction des éventuelles évolutions des programmes. Le volume global des séances sera conservé pour chaque stage en cas de modification de l'offre pédagogique.

Articles L. 444-8 et R. 444-24 du code de l'éducation :
À peine de nullité, le contrat d'inscription ne peut être signé qu'au terme d'un délai de huit jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Le présent contrat est réservé, dans le cadre d'enseignements dispensés pendant les vacances scolaires, à des élèves fréquentant, pendant l'année scolaire, un établissement d'enseignement sur place.

Propriété intellectuelle

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiants inscrits à Médisup est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie, ou la diffusion de tout ou partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de Médisup.

L'étudiant inscrit reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis.

À ce titre, l'étudiant n'a aucun droit même partiellement de copier sur n'importe quel support, prêter, échanger ou céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiants, quel qu'en soit le support et la destination, sont interdites. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par Médisup sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à contact@medisup.com ou par courrier à l'adresse suivante : Médisup secrétariat, 16 rue de la Ceresaie, 75004 Paris.

